

LES ACCUSATEURS DE LA PAROLE

Abidjan, Juin 2008, matin
Église de Yopougon toits-rouges, Abidjan (Côte D'Ivoire).
Ministère de la voix de Minuit Mat. 25: 1-6

AUTEUR : le grand Maître béni, le Seigneur JESUS-CHRIST de la Sainte Bible.
INSTRUMENT DE TRAVAIL : Son humble serviteur ZAKPA DADIE Etienne.

La tête baissée, les yeux fermés, la main levée, nous prions : « Dieu de la Sainte Bible, que Ta Parole, nous soit enseignée ce matin, de par Toi le Dieu de la Sainte Bible. Nous Te prions pour qu'à cause de nos erreurs, Tu puisses selon Ta volonté parfaite et selon Ton temps nous pousser à aller dans le sens normal des choses. Que Ton nom qui a été, qui est et qui vient, ce nom glorieux, soit élevé et soit béni. Au nom de ce que Tu es qui est Jésus-Christ. Amen !

Prenons Jean 5: 18 et lisons. Nous levons tous pour la première lecture, merci.
Jean 5:18 « *A cause de cela, les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non seulement parce qu'il violait le sabbat, mais parce qu'il appelait Dieu son propre Père, se faisant lui-même égal à Dieu. Amen !* » **LES ACCUSATEURS DE LA PAROLE** c'est
le thème de ce jour amen!

A1 Nous savons tous comment est né Jésus appelé le Christ. Sa mère étant fiancée à Joseph est tombée enceinte par la vertu du Saint-Esprit. Nous savons également que Marie était vierge. A cette époque, Israël était considéré comme la nation de Dieu par les Prophètes. La loi a été donnée à Israël par le prophète Moïse. Et Israël respectait très bien la loi que Moïse leur avait donnée. Une de ces lois disait qu'aucune femme, fiancée, ne devait aller vers un homme jusqu'à prendre une grossesse si ce n'est qu'après le mariage et uniquement avec son homme. Israël connaissait cette loi. Néanmoins, Marie va prendre une grossesse en dehors de Joseph. Alors selon la loi de Moïse, Jésus était un enfant illégitime. C'est pour cela que la Bible nous dit que Joseph voulait se séparer d'elle, mais secrètement car c'était un homme juste. Il ne voulait pas la diffamer publiquement (**Mt 1 : 18-25**). Et c'est ce Jésus, né hors mariage, qui des années plus tard, déclara au peuple d'Israël qu'il était envoyé de Dieu. En plus, il fit un miracle le jour du sabbat (Samedi selon le calendrier romain) qui est un jour sacré, selon la loi de Moïse, où l'on ne devait rien faire. Et pour enfoncer le clou, il dit que Dieu est son père et qu'il est le Fils unique de Dieu. Or nous savons tous que le fils d'un homme est un homme. Alors le fils de Dieu est Dieu. Et comme si cela ne suffisait pas, il dit un jour à un homme : « Va, tes péchés te sont pardonnés ». Or selon la loi de Moïse, seul Dieu pouvait pardonner les péchés. Le disant, Jésus se faisait lui-même égale à Dieu. Et Israël le savait. Donc selon la loi de Moïse, Jésus était un enfant illégitime, un enfant sans père ; puisqu'en réalité il n'était pas le fils de Joseph et que personne ne connaissait son vrai père. Le peuple d'Israël avait donc raison de l'accuser ; toutes leurs accusations étaient fondées.

A2 Or nous savons que Christ est la Parole (**Jn. 1: 1-14**). Alors si Christ est accusé, c'est la Parole qui est accusée, c'est la Bible qui est accusée. **Les accusateurs de la Parole, amen !**

A3 Aujourd'hui encore, ces accusateurs existent et ils continuent d'accuser la Parole. Quand nous revenons sur l'histoire de Jésus, ils avaient raison de l'accuser car du point de vue de la loi de Moïse, il est le fruit d'adultère commis par sa mère Marie. Elle avait donc violé la loi de Moïse. A cette époque, tous ceux qui ne respectaient pas la loi de Moïse et tous les criminels, étaient envoyés sur l'île de Pathmos ; une île dangereuse car il y vivait des animaux aussi dangereux les uns que les autres et il n'y avait pas de loi.

A4 Lisons maintenant *Jos. 2: 1; Jos. 6: 22-25; He. 11: 31* et *Mat. 1: 5*. Nous voyons là encore que la grand-mère de Marie n'était autre que **Rahab la prostituée**. Ainsi ils avaient raison de l'accuser selon la loi de Moïse. **Les accusateurs de la Parole, amen !**

A5 Vous remarquerez ainsi que pour accuser la Parole, ***l'homme trouve toujours des raisons humaines***, en s'appuyant sur quelques versets de la Bible. Oui du point de vue littéraire ils avaient raison. Mais selon la profondeur, avaient-ils raison ? Aujourd'hui encore ces accusateurs existent et ce sont : ***L'incrédulité, le doute et la volonté de soi***. Ils représentent aussi les soi-disant croyants car il y a les croyants et les soi-disant croyants.

A6 Quand on parcourt le livre d'**Exode**, on constate que pour bénir son peuple, Dieu le fit sortir d'Egypte et l'envoya dans le désert afin de secouer la maison d'Israël et de faire tomber les accusateurs de sa Parole. Ainsi, ce sont ces mêmes accusateurs qui ont accusé Moïse et son Dieu au point de faire et d'adorer un veau d'or lorsque celui-ci était sur le mont Sinaï et tardait à redescendre (**Exode 32**). Ils avaient oublié d'où ils étaient sortis et par la main de qui ils étaient sortis. Ceux qui avaient persisté, au nombre de trois mille, périrent tous. Malheureusement, ces accusateurs de la Parole cherchent toujours à rallier beaucoup de personnes à leur folie, parce qu'ils ne veulent pas être les seuls à accuser.

A7 Aujourd'hui encore, ces accusateurs se trouvent dans l'église. Egoïstes et égocentriques ils sont prompts à décourager les uns et à semer le doute dans le cœur des autres, étant assis dans les assemblées et empêchant ainsi la Parole de se manifester.

A8 En réalité, si hier ils semblaient avoir raison selon la loi de Moïse et semblent avoir raison aujourd'hui en prenant la Bible pour accuser Dieu, c'est parce qu'ils ne comprenaient pas et ne comprennent toujours pas la profondeur de la Bible, le sens profond des Saintes Ecritures. Selon la profondeur, Jésus-Christ n'a pas de mère car il est écrit qu'il est le commencement et la fin de toutes choses. Il n'a ni commencement de jours ni fin de vie. Il n'a ni généalogie. Il est l'alpha et l'oméga. Il est en tout, le premier (**He. 7: 3; Col. 1: 15-18; Ap. 1: 18** et **Ap. 22: 13**). C'est le Saint-Esprit qui est la Parole et dont le nom est Jésus-Christ qui s'est formé un corps dans le ventre de Marie dans lequel Il a habité (**Mat. 1: 18; Jn. 17: 6** et **Jn. 17: 11**). Marie est la mère du corps Jésus car c'est par elle qu'Il est venu dans le monde. Mais **Christ**n'a pas de mère car c'est le Dieu Tout-Puissant, la Parole (**Jn. 9: 37; Jn 10: 30** et **Jn 1: 1**). Jésus-Christ n'est personne d'autre que Dieu, la Parole qui s'est faite chair (**Jn. 1: 14**).

A9 Ils avaient raison selon leur compréhension de la loi de Moïse mais selon la profondeur ils avaient tort de l'accuser. C'est avec leurs raisonnements humains qu'ils ont accusé et continuent d'accuser la Parole. Dans l'ancien testament, il y avait un prophète d'Israël a qui le Dieu de la Sainte Bible avait annoncé la mort de sa femme. Afin que la mort de cette dernière soit une occasion de chute pour tous les israélites qui accusent la Parole ; pour tous ceux qui se mettront à dire que le Dieu de la Sainte Bible est un Dieu impuissant et aveugle puisqu'Il n'a pas su que cette dernière allait mourir et n'a pu rien faire pour empêcher cela. La Bible nous dit que la mort de cette femme serait l'occasion pour le Dieu

de la Sainte Bible d'éloigner les dieux étrangers. Selon **1 Co. 3: 16-17** et **He. 3: 6**, la maison de Dieu est le corps humain, le temple du Saint- Esprit est le corps humain. Selon **2 Co. 11: 13-15**, le temple de Satan est aussi le corps humain car il est imitateur de Dieu. Selon les Saintes Ecritures, tous les fils de Dieu, ceux en qui le Saint-Esprit habite, sont des dieux (**Ps. 82: 6**). Ainsi quand nous associons ces versets, nous constatons que les dieux étrangers ne sont autres que les fils de Satan ; Satan dans des corps humains. **Les accusateurs de la Parole**, ceux qui se mettront à accuser la Parole avec leur raisonnement humain.

A10 Selon la Bible, l'épouse sage, qui sera enlevée, à sa manière de voir et de comprendre les choses. L'épouse folle qui va rester sur la terre a aussi sa manière de voir et de comprendre les choses. Mais les incrédules purs qui sont parmi nous, ce sont eux les accusateurs de la Parole. L'accusateur, c'est donc l'homme ou la femme qui accuse la Parole selon ses pensées humaines. Pour t'allier à sa cause, il va t'emmener à enlever tes regards de la Parole pour t'envoyer des raisonnements humains. Amen

C'est ici la voix de Minuit de Mat. 25: 1-6
« ... Au milieu de la nuit, il se fit un cri : Voici l'époux ; sortez à sa rencontre. »

Christ le Dieu de la sainte bible vous bénisse.

Pour des renseignements sur ce sujet et sur d'autres sujets de l'heure actuelle.
Info line: (+225) 55 571 498 / (+225) 08 234 615 / (+225) 07 870 856 / (+225) 23 469 524.

Frère ZAKPA DADIE Etienne

LES ACCUSATEURS DE LA PAROLE

Abidjan, Juin 2008, matin
Église de Yopougon toits-rouges, Abidjan (Côte D'Ivoire).
Ministère de la voix de Minuit Mat. 25: 1-6

AUTEUR : le grand Maître béni, le Seigneur JESUS-CHRIST de la Sainte Bible.
INSTRUMENT DE TRAVAIL : Son humble serviteur ZAKPA DADIE Etienne.

La tête baissée, les yeux fermés, la main levée, nous prions : « Dieu de la Sainte Bible, que Ta Parole, nous soit enseignée ce matin, de par Toi le Dieu de la Sainte Bible. Nous Te prions pour qu'à cause de nos erreurs, Tu puisses selon Ta volonté parfaite et selon Ton

temps nous pousser à aller dans le sens normal des choses. Que Ton nom qui a été, qui est et qui vient, ce nom glorieux, soit élevé et soit béni. Au nom de ce que Tu es qui est Jésus-Christ. Amen !

Prenons Jean 5: 18 et lisons. Nous Nous levons tous pour la première lecture, merci.
Jean 5:18 « A cause de cela, les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non seulement parce qu'il violait le sabbat, mais parce qu'il appelait Dieu son propre Père, se faisant lui-même égal à Dieu. Amen ! » LES ACCUSATEURS DE LA PAROLE c'est le thème de ce jour amen!

A1 Nous savons tous comment est né Jésus appelé le Christ. Sa mère étant fiancée à Joseph est tombée enceinte par la vertu du Saint-Esprit. Nous savons également que Marie était vierge. A cette époque, Israël était considéré comme la nation de Dieu par les Prophètes. La loi a été donnée à Israël par le prophète Moïse. Et Israël respectait très bien la loi que Moïse leur avait donnée. Une de ces lois disait qu'aucune femme, fiancée, ne devait aller vers un homme jusqu'à prendre une grossesse si ce n'est qu'après le mariage et uniquement avec son homme. Israël connaissait cette loi. Néanmoins, Marie va prendre une grossesse en dehors de Joseph. Alors selon la loi de Moïse, Jésus était un enfant illégitime. C'est pour cela que la Bible nous dit que Joseph voulait se séparer d'elle, mais secrètement car c'était un homme juste. Il ne voulait pas la diffamer publiquement (**Mt 1 : 18-25**). Et c'est ce Jésus, né hors mariage, qui des années plus tard, déclara au peuple d'Israël qu'il était envoyé de Dieu. En plus, il fit un miracle le jour du sabbat (Samedi selon le calendrier romain) qui est un jour sacré, selon la loi de Moïse, où l'on ne devait rien faire. Et pour enfoncer le clou, il dit que Dieu est son père et qu'il est le Fils unique de Dieu. Or nous savons tous que le fils d'un homme est un homme. Alors le fils de Dieu est Dieu. Et comme si cela ne suffisait pas, il dit un jour à un homme : « Va, tes péchés te sont pardonnés ». Or selon la loi de Moïse, seul Dieu pouvait pardonner les péchés. Le disant, Jésus se faisait lui-même égale à Dieu. Et Israël le savait. Donc selon la loi de Moïse, Jésus était un enfant illégitime, un enfant sans père ; puisqu'en réalité il n'était pas le fils de Joseph et que personne ne connaissait son vrai père. Le peuple d'Israël avait donc raison de l'accuser ; toutes leurs accusations étaient fondées.

A2 Or nous savons que Christ est la Parole (**Jn. 1: 1-14**). Alors si Christ est accusé, c'est la Parole qui est accusée, c'est la Bible qui est accusée. **Les accusateurs de la Parole, amen !**

A3 Aujourd'hui encore, ces accusateurs existent et ils continuent d'accuser la Parole. Quand nous revenons sur l'histoire de Jésus, ils avaient raison de l'accuser car du point de vue de la loi de Moïse, il est le fruit d'adultère commis par sa mère Marie. Elle avait donc violé la loi de Moïse. A cette époque, tous ceux qui ne respectaient pas la loi de Moïse et tous les criminels, étaient envoyés sur l'île de Pathmos ; une île dangereuse car il y vivait des animaux aussi dangereux les uns que les autres et il n'y avait pas de loi.

A4 Lisons maintenant **Jos. 2: 1; Jos. 6: 22-25 ; He. 11 : 31 et Mat. 1: 5**. Nous voyons là encore que la grand-mère de Marie n'était autre que **Rahab la prostituée**. Ainsi ils avaient raison de l'accuser selon la loi de Moïse. **Les accusateurs de la Parole, amen !**

A5 Vous remarquerez ainsi que pour accuser la Parole, **l'homme trouve toujours des raisons humaines**, en s'appuyant sur quelques versets de la Bible. Oui du point de vue littéraire ils avaient raison. Mais selon la profondeur, avaient-ils raison ? Aujourd'hui encore ces accusateurs existent et ce sont : **L'incrédulité, le doute et la volonté de soi**. Ils représentent aussi les soi-disant croyants car il y a les croyants et les soi-disant croyants.

A6 Quand on parcourt le livre d'**Exode**, on constate que pour bénir son peuple, Dieu le fit sortir d'Egypte et l'envoya dans le désert afin de secouer la maison d'Israël et de faire tomber les accusateurs de sa Parole. Ainsi, ce sont ces mêmes accusateurs qui ont accusé Moïse et son Dieu au point de faire et d'adorer un veau d'or lorsque celui-ci était sur le mont Sinaï et tardait à redescendre (**Exode 32**). Ils avaient oublié d'où ils étaient sortis et par la main de qui ils étaient sortis. Ceux qui avaient persisté, au nombre de trois mille, périrent tous. Malheureusement, ces accusateurs de la Parole cherchent toujours à rallier beaucoup de personnes à leur folie, parce qu'ils ne veulent pas être les seuls à accuser.

A7 Aujourd'hui encore, ces accusateurs se trouvent dans l'église. Egoïstes et égocentriques ils sont prompts à décourager les uns et à semer le doute dans le cœur des autres, étant assis dans les assemblées et empêchant ainsi la Parole de se manifester.

A8 En réalité, si hier ils semblaient avoir raison selon la loi de Moïse et semblent avoir raison aujourd'hui en prenant la Bible pour accuser Dieu, c'est parce qu'ils ne comprenaient pas et ne comprennent toujours pas la profondeur de la Bible, le sens profond des Saintes Ecritures. Selon la profondeur, Jésus-Christ n'a pas de mère car il est écrit qu'il est le commencement et la fin de toutes choses. Il n'a ni commencement de jours ni fin de vie. Il n'a ni généalogie. Il est l'alpha et l'oméga. Il est en tout, le premier (**He. 7: 3 ; Col. 1: 15-18 ; Ap. 1: 18 et Ap. 22: 13**). C'est le Saint-Esprit qui est la Parole et dont le nom est Jésus-Christ qui s'est formé un corps dans le ventre de Marie dans lequel Il a habité (**Mat. 1: 18 ; Jn. 17: 6 et Jn. 17: 11**). Marie est la mère du corps Jésus car c'est par elle qu'Il est venu dans le monde. Mais **Christn**'a pas de mère car c'est le Dieu Tout-Puissant, la Parole (**Jn. 9: 37 ; Jn 10: 30 et Jn 1: 1**). Jésus-Christ n'est personne d'autre que Dieu, la Parole qui s'est faite chair (**Jn. 1: 14**).

A9 Ils avaient raison selon leur compréhension de la loi de Moïse mais selon la profondeur ils avaient tort de l'accuser. C'est avec leurs raisonnements humains qu'ils ont accusé et continuent d'accuser la Parole. Dans l'ancien testament, il y avait un prophète d'Israël a qui le Dieu de la Sainte Bible avait annoncé la mort de sa femme. Afin que la mort de cette dernière soit une occasion de chute pour tous les israélites qui accusent la Parole ; pour tous ceux qui se mettront à dire que le Dieu de la Sainte Bible est un Dieu impuissant et aveugle puisqu'Il n'a pas su que cette dernière allait mourir et n'a pu rien faire pour empêcher cela. La Bible nous dit que la mort de cette femme serait l'occasion pour le Dieu de la Sainte Bible d'éloigner les dieux étrangers. Selon **1 Co. 3: 16-17** et **He. 3: 6**, la maison de Dieu est le corps humain, le temple du Saint-Esprit est le corps humain. Selon **2 Co. 11: 13-15**, le temple de Satan est aussi le corps humain car il est imitateur de Dieu. Selon les Saintes Ecritures, tous les fils de Dieu, ceux en qui le Saint-Esprit habite, sont des dieux (**Ps. 82: 6**). Ainsi quand nous associons ces versets, nous constatons que les dieux étrangers ne sont autres que les fils de Satan ; Satan dans des corps humains. **Les accusateurs de la Parole**, ceux qui se mettront à accuser la Parole avec leur raisonnement humain.

A10 Selon la Bible, l'épouse sage, qui sera enlevée, à sa manière de voir et de comprendre les choses. L'épouse folle qui va rester sur la terre a aussi sa manière de voir et de comprendre les choses. Mais les incrédules purs qui sont parmi nous, ce sont eux les accusateurs de la Parole. L'accusateur, c'est donc l'homme ou la femme qui accuse la Parole selon ses pensées humaines. Pour t'allier à sa cause, il va t'emmener à enlever tes regards de la Parole pour t'envoyer des raisonnements humains. Amen

C'est ici la voix de Minuit de Mat. 25: 1-6
« ... Au milieu de la nuit, il se fit un cri : Voici l'époux ; sortez à sa rencontre. »

Christ le Dieu de la sainte bible vous bénisse.

Pour des renseignements sur ce sujet et sur d'autres sujets de l'heure actuelle.
Info line: (+225) 55 571 498 / (+225) 08 234 615 / (+225) 07 870 856 / (+225) 23 469 524.

Frère ZAKPA DADIE Etienne